

# Un règlement qui déplaît

**BIENNE** Le Centre hospitalier a publié, il y a quelques jours, un nouveau document visant à guider les collaborateurs à propos de leur apparence sur leur lieu de travail. De quoi en irriter certains.

PAR JULIE GAUDIO

«**V**euillez veiller à vous vêtir avec soin. [...] Si le port du masque est nécessaire pour des raisons d'hygiène, veuillez porter au maximum une barbe de trois jours.» Telles sont quelques-unes des recommandations que les membres du Centre hospitalier de Bienne (CHB) ont pu découvrir dans le nouveau règlement interne de l'entreprise que Le JdJ a pu consulter.

Publié il y a quelques jours sur le réseau interne du CHB en français et en allemand, avant d'être envoyé par courrier postal aux quelque 1700 collaborateurs, le document a fait grincer quelques dents. Au point qu'une partie de la presse alémanique, de Granges à Saint-Gall, en a fait l'écho la semaine dernière. «Des règles sur l'hygiène et la sécurité existaient déjà dans les différents services. Nous avons juste voulu les simplifier et les actualiser dans un seul document», explique Kristian Schneider, le directeur général du CHB.

## Un timing mal choisi

En outre, ajoute Kristian Schneider, de telles règles «ont cours dans la plupart des hôpitaux» et s'expliquent par des raisons d'hygiène. «Un vernis cassé n'est pas hygiénique», prend-il pour exemple. «De même, il est tout à fait sensé de demander à ses collaborateurs de porter des chaussures résistantes et antidérapantes. Si la personne se casse une jambe en courant au bloc opératoire, parce qu'elle porte des tongs, cela peut s'avérer problématique.»

Du côté des collaborateurs, on estime que la démarche est quelque peu maladroite. «Je comprends l'intention, mais personnellement, je suis choquée par le fait de recevoir le document à la maison. Cela aurait pu être livré aux chefs de service, afin qu'ils le transmettent à leurs équipes», note une

cadre du CHB. D'autant plus qu'il est écrit que «les supérieur(e)s sont responsables de la mise en œuvre des instructions dans leur domaine de compétence».

L'employée, souhaitant rester anonyme, craint ainsi que ce nouveau règlement devienne «une source de conflits», avec des questions du type: «Pourquoi on ne lui dit pas de s'attacher les cheveux alors que je dois tailler ma barbe?» Elle-même avoue qu'elle n'osera plus porter des boucles d'oreilles pendantes ou se détacher les cheveux – qui lui arrivent aux épaules – alors qu'elle n'effectue pas de soins directement sur les patients. «Mais devoir reprendre des collaboratrices parce qu'elles ne doivent pas porter de foulard en hiver me met mal à l'aise», confie la responsable.



**Pour le moment, nous prenons cela un peu comme un gag. A voir quelle sera la suite de l'histoire.”**

UN EMPLOYÉ DU CHB

De l'avis d'un autre collaborateur interrogé par Le JdJ, le timing semble particulièrement mal choisi. «Cela fait plus d'une année que nous tournons à plein régime. Tout le monde est sous pression, et cela se ressent dans l'ambiance générale», glisse l'employé. «Les services fonctionnent en sous-effectif, car beaucoup de personnes ont démissionné, comme dans d'autres hôpitaux d'ailleurs», complète la cadre du CHB.

## Une barbe qui dérange

Tous les deux sont d'avis que l'affaire aurait sans doute pris moins d'ampleur avant le Covid. «Mais aujourd'hui, il en faut beaucoup moins pour énerver



Pour le directeur général du CHB, Kristian Schneider, les règles «ont juste été actualisées». ARCHIVES MATTHIAS KÄSER

les collègues», note l'employé. Conscient de ce point, Kristian Schneider s'avoue tout de même peiné. «Il n'y a rien de méchant dans ce règlement», estime le directeur général du CHB.

Si les collaborateurs ne s'offusquent pas outre mesure de ces nouvelles directives, il n'empêche que l'un ou l'autre point a heurté certaines sensibilités, par exemple ce

lui sur la barbe. Une règle relevant de l'hygiène, pour le directeur Kristian Schneider: «En effet – et les experts vous le confirmeront – avec une barbe de plus de trois jours, le

masque ne protège plus nos collaborateurs d'une contamination par le coronavirus, par exemple.»

Les collaborateurs assurent comprendre la démarche générale de renvoyer une bonne image de l'hôpital auprès des clients, et que tout cela part d'une bonne intention. «On veut que les patients aient le sentiment d'être bien traités par des collaborateurs à l'apparence soignée», explique Kristian Schneider. «La plupart des entreprises disposent d'un règlement interne, et personne ne s'en offusque dans les cliniques privées.» La cadre du CHB confie malgré tout avoir l'impression que le document «vise des extrêmes alors qu'il n'y a jamais eu d'abus». Kristian Schneider affirme n'avoir d'ailleurs jamais reçu de plainte de patient à cause de tenues de ses employés. Des sanctions ne sont en outre pas prévues en cas de non-respect des règles, promet le directeur.

## Pas de démission en vue

Quoi qu'il en soit, il semblerait que ce nouveau règlement donne, de l'avis de l'employé du CHB interrogé, un «sentiment de déconnexion entre ceux qui écrivent les règles et les personnes sur le terrain». Il est, par exemple, indiqué qu'«en dehors des temps de pause et des locaux prévus à cet effet, il est interdit de se restaurer ou de prendre une collation». Or, «nous n'avons souvent pas le temps de prendre une pause déjeuner, et devons avaler rapidement un sandwich sur notre lieu de travail», détaille l'employé du CHB.

Celui-ci n'envisage pas de démissionner à cause du nouveau règlement, et n'a pas entendu une telle volonté auprès de ses collègues. «Pour le moment, nous prenons cela un peu comme un gag. A voir quelle sera la suite de l'histoire», conclut-il.

# Le Baromètre s'exporte en terres valaisannes

**LANGUE** Le Forum du bilinguisme, basé à Bienne, était en déplacement, hier, pour lancer son outil de mesure du bilinguisme.

Le Baromètre du bilinguisme est un outil employé par le Forum du bilinguisme. Il a notamment été utilisé pour la dernière fois à Bienne en 2016. A l'époque, le sondage réalisé auprès de la population avait révélé que 87% des francophones estimaient ne pas être traités de la même manière que leurs homologues alémaniques. Qu'en est-il dans les districts de Sierre et Loèche, en Valais? C'est la question à laquelle va désormais tenter de répondre le Fo-

rum du bilinguisme. Il était, hier, en déplacement dans le centre du Valais, à cheval sur deux pôles économiques en plein développement.

Les districts de Sierre et Loèche ont annoncé vouloir tirer un meilleur parti de cette opportunité géographique. Ils souhaitent mettre en œuvre des mesures concrètes dans les domaines de la formation, mais également de l'économie, de la mobilité ou encore de la culture. En effet, ces dernières permettraient d'instaurer

une véritable identité bilingue.

## Les citoyens sondés

Dans cette optique, la population des deux districts est invitée à donner son avis par le biais du Baromètre du bilinguisme. Aujourd'hui, 13% des résidents du district de Loèche indiquent le français comme langue principale, et 8,8% de ceux du district de Sierre disent parler allemand. Le Forum du bilinguisme estime que la région Valais central, grâce à sa

situation stratégique, jouit d'une opportunité unique pour instaurer une véritable culture du bilinguisme. Alors qu'un seul Valaisan sur vingt parle la seconde langue officielle, les préfets des deux districts, Jean-Marie Viaccoz pour Sierre et Edi Kuonen pour Loèche, d'entente avec Christophe Darbelay, conseiller d'Etat valaisan et responsable du département de l'Economie et de la formation, ont annoncé le lancement d'une étude d'évaluation d'un possible rapprochement. Afin

de prendre le pouls de la population, les deux districts ont confié au Forum du bilinguisme de Bienne la réalisation d'un questionnaire. Celui-ci tentera de mettre en lumière les rapports qu'entretiennent les citoyens avec les deux langues officielles du canton et de savoir à quelle fréquence et dans quels contextes la population s'exprime dans la deuxième langue.

Le baromètre représente la partie quantitative du projet et permettra d'obtenir une radio-

graphie du moment. Plus les réponses seront nombreuses, plus les données récoltées seront pertinentes. Dans un deuxième temps, des ateliers qualitatifs réunissant des spécialistes des deux districts seront organisés pour affiner les résultats. A l'issue du processus, les autorités des communes des deux districts auront en mains tous les éléments pour décider de l'avenir de ce projet pour potentiellement mettre en œuvre les premières mesures de rapprochement. **C-JEB**